



CHS-DI DE L'YONNE

Déclaration liminaire
du 27 juin 2011

Monsieur le Président,

Ce CHS est l'occasion une nouvelle fois pour les représentants CGT d'exprimer le mal être et le mécontentement croissant dans nos ministères.

La semaine dernière devait se tenir une séance du comité hygiène et sécurité ministériel consacrée essentiellement à l'examen des rapports établis d'une part, par les médecins de préventions et d'autre part, par les inspecteurs hygiène et sécurité.

Ces rapports montrent une dégradation importante des conditions de travail des agents des ministères économiques et financiers et une montée en puissance des affectations psychopathologiques et des TMS. Conséquences des réformes régressives et brutales mises en œuvre et dont les agents sont les victimes.

Alors qu'il était abordé la problématique des risques psycho-sociaux, un membre de la délégation FO finances a tenté de mettre fin à ses jours par une ingestion médicamenteuse alors qu'il évoquait les difficultés qu'il rencontrait au travail

La fédération nationale des finances CGT souhaite obtenir rapidement une audience auprès des ministres afin d'aborder les problématiques de souffrance au travail et plus largement des conséquences des réformes en cours sur la santé au travail des agents.

Au sein de notre ministère, il y a eu 24 tentatives de suicide au titre de l'année 2008, 25 en 2009, 27 en 2010 et d'ores et déjà 3 en 15 jours à la DGFIP (dont 2 sur le lieu de travail) et récemment une à la douane.

Egalement 118 cas d'épuisement au travail ont été relevés au ministère en 2010 et 99 en 2009. Force et de constater une montée en puissance sur le sujet dont vous allez devoir tenir compte.

Nous sommes face à une dégradation sans précédent des conditions de travail. La première cause de cet état de fait, reste les suppressions d'emplois massives. Pour la CGT il existe une corrélation objective entre destruction d'emplois et aggravation du mal-être au travail.

Naturellement nous faisons part auprès de la délégation FO finances présente en salle de notre solidarité et de notre soutien.

D'autre part, la CGT Finances condamne le projet actuel de regroupement de l'ensemble des services douaniers sur des CHS inter régionaux. Cette situation est inacceptable et prend le contrepied total des accords de Bercy. Il ne permet pas d'assurer une proximité réelle entre les instances de dialogue social et les agents qui y sont représentés par le biais de leurs organisations syndicales.

Concernant le CHS de l'Yonne, nous exigeons, à l'avenir que les réunions aient lieu le matin afin que l'ordre du jour se déroule dans les meilleures conditions.

Suite aux différentes interventions de la CGT (audience du 2 mars 2011, CHS du 14 avril 2011 et groupe de travail du 22 juin 2011), nous réitérons nos multiples demandes concernant l'amiante (cf. notre déclaration liminaire du 14 avril 2011).

D'autre part, la CGT rappelle que même si le CHS ne finance plus les vérifications électriques, les administrations ont le devoir d'en assurer le suivi annuel conformément au programme de prévention et de transmettre aux membres du CHS l'information sous forme de tableau récapitulatif.

Nous demandons également qu'un point sur les travaux soit fait à chaque séance plénière avec communication des documents y afférents.

De plus, la CGT exige la transmission des sept rapports de l'inspecteur hygiène sécurité au titre de 2010.

Comme précisé lors de notre déclaration liminaire du CTP commun du 16 juin 2011, nous réitérons notre demande d'avoir un local syndical au centre des finances publiques de la rue des Moreaux.

Enfin, le solde du budget 2011 ne s'élève, au 27 juin 2011 qu'à 1 121,25 €. Nous constatons que douze formations validées par le CHS 89 ont été supprimées pour des raisons diverses. Si celles ci avaient été maintenues, le montant des formations s'élèverait à 45 626,64 € au lieu de 40 633,34 €. Comment aurions fait dans ce cas là ! ! !

Les représentants CGT Finances du CHS de l'Yonne